

Petite victoire dans la bataille du rail

La grogne des usagers loirétains de la ligne R du Transilien commence à porter ses fruits avec quelques améliorations concédées par la SNCF.

Jean-Baptiste Dos Ramos

jean-baptiste.dosramos@centrefrance.com

Une première bataille vient-elle d'être remportée par les usagers du rail de Dordives ? Dans un courrier adressé au sénateur Jean-Pierre Sueur (PS), Stéphane Coursier, le directeur régional TER Centre-Val de Loire fait état de plusieurs avancées dans ce dossier.

Ces dernières semaines, les usagers loirétains de la ligne R du Transilien, ont publiquement dénoncé leur quotidien cauchemardesque de navetteurs vers Paris. Laurent, un usager habitant Dordives, avait longuement expliqué à *La Rep'* les aberrations relevées sur cette ligne (*notre édition du 10 octobre*) : tarifs exorbitants, pass Navigo limité à l'Ile-de-France, impossibilité d'acheter son billet que ce soit sur place ou sur Internet, etc.

Cette ligne régionale d'Ile-de-France au départ de Paris, a la particularité de desservir trois gares du Loiret : Dordives, Ferrières-Fontenay et Montargis. Or, les Loirétains ne bénéficient pas du même traitement que les Franciliens.

En novembre, la mobilisation s'est accélérée. Le Collectif transilien loirétain a ainsi vu le jour. Sa première action a été le lancement d'une pétition deman-



DESSERT. La ligne R du Transilien dessert trois gares dans le Loiret au départ de Paris : Dordives, Ferrières-Fontenay et Montargis, son terminus. ARCHIVES

dant l'installation d'un distributeur de tickets à la gare de Dordives, mais également d'un valideur, les usagers devant en théorie descendre à la gare suivante de Souppes-sur-Loing (Seine-et-Marne) pour valider leurs titres et se retrouver en règle. Le 17 novembre, la pétition avait déjà récolté près de 900 signatures.

Toujours pas d'extension du pass Navigo

À la demande de l'association Mobilités LoirEst, une réunion, en visioconférence, s'est tenue le 10 novembre avec le président de la région Centre-Val de Loire, François Bonneau.

Pour Mobilités LoirEst, les problèmes actuelles apparaissent comme un frein au développement de cet axe. « L'association a aussi attiré notre attention sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, qui n'est pas optimale ou sur les difficultés pour accéder au quai, à Montargis, des usagers qui emmènent leurs vélos », a expliqué François Bonneau.

Si la Région, autorité organisatrice des transports, a entamé les négociations avec la SNCF, Jean-Pierre Sueur a, lui, saisi le ministre des Transports, tandis que la ville de Dordives a fermement soutenu le collectif citoyen.

De quoi faire fléchir (un peu) les dirigeants de la SNCF : « Depuis le 20 octobre dernier, il est désormais possible d'acheter un billet Dordives-Souppes via notre application Assistant SNCF », écrit Stéphane Coursier. « Concernant le coût du billet à bord du train, Ile-de-France Mobilités, Syndicat des transports d'Ile-de-France, a validé très récemment l'acceptation des tarifs Rémi à bord des trains Transilien qui desservent les gares de Dordives et Ferrières. » Le voyage Dordives-Souppes/Loing (dernière gare éligible au pass Navigo) passera donc à 1,80 euro.

En revanche, l'extension du

pass Navigo au Loiret n'est toujours pas à l'ordre du jour, contrairement à ce qui existe déjà à Malesherbes, pour le RER D. « Nous travaillons en concertation avec nos autorités organisatrices pour trouver des solutions adaptées afin de réduire les coûts d'abonnement pour nos voyageurs », explique la SNCF, renvoyant aux tarifs préférentiels proposés par la Région. Des offres d'abonnement, combinées avec le pass Navigo qui restent onéreuses, pour un trajet de quelques kilomètres entre Dordives et la Seine-et-Marne.

2,5 millions d'euros pour rallonger les quais en 2015

L'installation d'une borne automatique (puisque aucun agent SNCF n'est affecté à Dordives), n'est pas acquise non plus : « Si les discussions n'aboutissent pas à un accord, le conseil régional Centre-Val de Loire pourrait s'orienter vers une vente dans des lieux tiers. »

Jean-Pierre Sueur s'est félicité de ces avancées, l'élu souhaite « obtenir une substantielle réduction des coûts d'abonnement. »

Le combat des usagers est donc loin d'être terminé, tout comme celui des élus locaux. Ces derniers n'ont probablement pas fini de mettre la pression sur la SNCF : en 2015, un chantier de rallongement des quais de la gare de Dordives, pour justement accueillir plus de trains Transilien, avait coûté la bagatelle de 2,5 millions d'euros, dont 70 % avaient été financés par les collectivités territoriales. ■